Charlemagne LESAGE



Etat-civil

Né(e) le/en 3 juin 1897 à Aire sur la Lys (Pas-de-Calais)

Profession en 1940 : Contrôleur spéciale et agent du contrôle économique
Domicile en 1940 : Aire sur la Lys (Pas-de-Calais)

Résistance

Lieux d'action : Pas-de-Calais
Organisation de Résistance : OCM

Arrestation et détention

Date d'arrestation : 21/03/1944
Date de jugement : 18/04/1944
Lieu de détention : Arras

Fusillé ou exécuté

Date d'exécution : 18/04/1944
Lieu d'exécution : Fort de Bondues (Nord)

Commentaires

Engagé volontaire en 1917 comme chef de désobusage, Charlemagne Lesage est à nouveau mobilisé en août 1939 comme lieutenant. Fait prisonnier, et interné à l'Oflag XIII A à Nuremberg, il est rapatrié en 1941. Patriote, c'est en 1942 qu'il rejoint le mouvement de résistance OCM sous les ordres du docteur Chauvaux. C'est la police militaire de Saint-Martin-au-Laert qui arrête Lesage, c'est-à-dire l'antenne de la GFP 716. Ernest Jacquemin, son compagnon à la cellule 15 de la prison d'Arras confirme leur confrontation avec Jean Tison, le responsable départementale OCM du Pas-de-Calais arrêté depuis le 30 décembre 1943, au siège de « l'ange gardien des V1 » à l'hôtel du Commerce à Arras. Le « Legage » de la Grabliste allemande du fort de Bondues et Charlemagne Lesage ne font qu'un.

Décorations et récompenses

- Médaille de la Résistance française

Sources et bibliographie utilisées

Laurent Thiery, La répression allemande dans le Nord de la France, PU du septentrion, Lille, 2013 ; Dossier SHD-Caen 21p476711 ; Base des Médaillés de la Résistance Date du décret 7/11/1958 Date de publication au JO /12/1958 Source l'Ordre de la Libération ; Service historique de la Défense, Vincennes - GR 16 P 366694.